

RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

**Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 5 décembre
2013 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.**

Présence :

- M. Michel Yergeau, représentant de la ville de Sherbrooke
- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- M. Mikael Auger, directeur des opérations de Valoris
- M. Dave Bouchard, représentant de GSI Environnement
- M. Marc Turcotte, inspecteur municipalité de Bury
- M. Yvon Bégin, COGESAF
- M. Robert Goulet, représentant du MDDEFP

Personnes absentes :

- M. Réal Marcoux, représentant de l'UPA
- M. Michel Grondin, représentant du MDDEFP
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents
- Lynne Martel-Bégin, voisine du site

1) Ouverture de la séance

M. Mikael Auger déclare la séance ouverte à 9h05.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée est adopté, elle se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès verbal de la réunion précédente ;
4. Révision des récentes plaintes ;
 - a. Plaintes d'odeur ;
 - b. Plaintes de bruit ;
5. Résultats des analyses environnementales ;
 - a. Traitement des eaux ;

- b. Détecteur de radiation ;
- 6. Présentation des tonnages de matières enfouies;
- 7. Avancement des projets ;
 - a. Centre de tri (permanent et temporaire) ;
 - b. Fermeture de cellules
 - c. Entrée du site
 - d. Gravière
 - e. Modélisation des odeurs ;
 - f. Caractérisation du ruisseau Bégin ;
- 8. Période de questions ;
- 9. Date et sujets de la prochaine réunion ;
- 10. Levée de la réunion.

3) Adoption du procès verbal de la réunion précédente

a. Retour sur le détail du procès verbal de la réunion précédente

À la demande de M. Turcotte et de M. Goulet qui étaient absents à la dernière rencontre du comité de vigilance, M. Auger revient brièvement sur les points énumérés du procès-verbal du 19 septembre.

Résolution 2013-09-19-0012

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du comité de vigilance du 19 septembre 2013.

Adopté

5) Révision des récentes plaintes

Plaintes d'odeurs

Aucune plainte d'odeur depuis la dernière rencontre.

Plaintes de bruits

Aucune plainte de bruit depuis la dernière rencontre.

6) Résultats des analyses environnementales

Traitement des eaux

M. Mikael Auger distribue le rapport du LES et du LET aux personnes n'ayant pas de support informatique. M. Auger présente les résultats obtenus jusqu'à la fin octobre.

M. Yergeau mentionne qu'il y a erreur au tableau *Lixiviat traité au LES – Année 2013*. En effet, les données concernant la quantité totale de pluie reçue au site sont incomplètes. Une mention est faite à l'effet qu'une note de bas de page référant à ce point devrait être ajoutée. M. Auger suggère d'effectuer la modification avec l'ajout de données pouvant provenir d'Environnement Canada ou de Météomédia pour pallier au manque de prise de donnée pour les mois de *janvier à juillet 2013 inclusivement*.

M. Vachon quant à lui- suggère qu'un tableau du *Lixiviat traité au LET* soit aussi ajouté à la suite des résultats de l'effluent LET. M. Auger mentionne que le lixiviat traité au LET est ajouté non pas sous forme de tableau mais plutôt via le volume cumulé (en mètres cube – m³). M. Auger

mentionne que Valoris modifiera cet aspect pour le prochain tableau qui sera présenté au comité de vigilance en 2014.

Détection de radiation

Aucune alarme n'a eu lieu pour la radiation pour Valoris.

7) Présentation des tonnages de matières transportées sur le site

M. Auger présente le tableau de tonnage par mois et cumulatif. M. Auger mentionne que le tonnage annuel sera au dessus de 60 000 tonnes à la fin du mois de décembre 2013. Ceci est causé par la prise en charge des déchets de la ville de Sherbrooke depuis avril et de l'apport de déchets via de nouveaux clients. Les quantités qui seront enfouis en 2014 seront similaires à celles de 2013. L'arrivée du nouveau centre de tri aidera à réduire le tonnage pour les futures années.

8) Avancement des projets

M. Auger parle des projets en cours et à venir.

Centre de tri permanent : Le processus d'appel d'offre pour la construction du centre de tri est complété. La firme Gératek a remporté cet appel d'offre. Les travaux ont démarré cet automne et suivent le respect de l'échéancier.

Centre de tri temporaire : Le centre de tri temporaire a été en opération du 15 juillet 2013 au 15 novembre 2013. Approximativement 8500 tonnes de matériaux de construction ont été apporté au centre de tri temporaire. De cette quantité, plus de 5200 tonnes ont été revalorisées, ce qui représente un taux de diversion à l'enfouissement de 60%.

Fermeture de cellule (1C/2A-B-C/3A-B-C) : Les travaux de fermeture de l'ancienne cellule sont complétés à environ 85% :

Les travaux suivant ont été complété en 2013 :

- Mise en place de puits de biogaz; recouvrement final des déchets; mise en place des géosynthétiques; mise en place du réseau de biogaz et mise en place de la couche de protection (45 cm de sol protégeant les membranes).

Les travaux manquant à la fermeture complète de la cellule reprendront au printemps 2014. Ces travaux consistent en :

- la mise en place de la couche de de sol végétal par-dessus la couche de protection;
- l'empierrement des tranchées de ruissèlement et de la base de la cellule (pour stabilité des talus).

Un réseau de captage de biogaz doit être mis en place chez Valoris (une demande de C.A. est sur le point d'être déposée pour ce projet). Ce réseau de captage sera composé de puits d'extraction de biogaz, d'un réseau de conduite de polyéthylène haute densité (PEHD) permettant le transport du biogaz vers une torchère, qui elle, détruit le biogaz selon les standards émis par le MDDEFP.

Entrée du site : Les travaux de mise en place de Béton Compacté au Rouleau (BCR) ont eu lieu du 16 au 19 octobre. Ces travaux ont nécessité une fermeture complète du site du vendredi 18 octobre à 10hr jusqu'au 21 octobre 9hr. Ces travaux ont couvert en totalité l'entrée du site de Valoris jusqu'à l'entrée du site de GSI.

Suite à la présentation de M. Auger sur ce point, plusieurs commentaires ont été émis à l'effet que l'augmentation de circulation engendre des problèmes de sécurité à la sortie du site de Valoris. L'ajout de panneau d'arrêt obligatoire pour les camions/autos à la sortie du site de Valoris a été suggéré par la majorité des membres du comité.

Ajoutons à cette suggestion que l'ajout de panneaux identifiant la présence de trafic lourd sur le chemin Maine Central de part et d'autre de l'entrée de Valoris serait une autre mesure de sécurité proposée.

Une autre mention a été faite pour qu'un émondage des arbres à la sortie du site soit fait pour faciliter la vision des utilisateurs du site de Valoris et de ceux du Maine Central.

Dernier point concernant la circulation; les gens du comité de vigilance voudraient que des démarches soient entreprises avec le ministère des transports (MTQ) pour des panneaux de signalisation identifiant le trafic lourd (et un flash) soient installés sur le route 214 de part et d'autre du chemin Maine Central. M. Turcotte mentionne qu'il faudrait une résolution de plusieurs municipalités pour obtenir l'aval du MTQ.

Gravière : L'autorisation de la CPTAQ a été reçue le 25 novembre dernier. Cette autorisation permet à Valoris d'entamer les démarches pour une demande de C.A. pour la 2^e phase de travaux pour d'exploitation de la gravière à l'intérieur du 2^e périmètre autorisé.

Modélisation des odeurs : Le dossier fait toujours partie des points à suivre. Les gens de Cascade et de GSI ainsi que Valoris devraient faire partie d'un groupe commun pour permettre de mettre sur pied cette modélisation. Les gens de GSI ont déjà un protocole de mis sur pied qui est en processus d'autorisation par les gens d'Englobe à Québec (maison mère). Les gens de GSI proposent à M. Auger de présenter leur protocole en début d'année 2014.

Caractérisation du ruisseau Bégin: M. Auger a contacté 3 firmes en octobre dernier dans le but d'effectuer la caractérisation du ruisseau Bégin selon des objectifs établis dans la demande de subvention à cet effet. Deux des trois firmes contactées ont soulevé le point que la caractérisation du ruisseau Bégin devrait être effectuée à plus d'une reprise. Selon elles, une caractérisation du ruisseau en période d'apport en eau plus grande (printemps ou automne) et en période plus sèche (milieu de l'été) serait plus représentative de l'état du ruisseau.

Une rencontre du comité aviseur devrait avoir lieu à l'hiver 2014 pour discuter des objectifs plus précis de cette caractérisation.

9) Période de questions

Il a été question de la présence des goélands. M. Auger a expliqué que Valoris va se pencher de nouveau sur le dossier durant la période hivernale.

M. Goulet du MDDEFP mentionne que certains groupes de la région travaillent ou ont déjà travaillé au dossier des goélands en Estrie (dont peut-être le club d'aviation de l'aéroport de Sherbrooke).

M. Bégin mentionne quant à lui qu'il y a déjà eu un comité goéland à la ville de Sherbrooke et que Valoris pourrait tenter de les contacter. M. Vachon rajoute que le CLD pourrait peut-être être une ressource.

10) Date et sujets de la prochaine réunion

28 mars 2014 à 9h00 au 107 chemin Maine Central, Bury.

11) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10h15